

DELIBERATION N° 05.04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 11h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno CELLIER, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil d'Administration : 28/03/2023

PRESENTS : Bruno CELLIER - Martine BAURIN - Renée HEMON - Jeannine FLAMENT - Catherine TONDREAU – Christiane DENORME - Brigitte HARLAUX - Claudie DURIEUX - Nathalie AUGAIT - Marcel PATOU

Absent.e.s – excusé.e.s – procuration :

Dominique BUSSIGNIES qui a donné procuration à Renée HEMON

Florence LIENARD qui a donné procuration à Martine BAURIN

Martine BASSEZ qui a donné procuration à Catherine TONDREAU

Absent.e.s – excusé.e.s : Sylvie GUILLEMIN

Secrétaire de séance : Nathalie AUGAIT

OBJET : TARIF PASS SENIORS

L'Assemblée fixe, à l'unanimité, à 14€ / an et par bénéficiaire, la participation sur l'abonnement SENIOR ANNUEL pour les personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées dans la commune et non imposables (prorata temporis applicable), sachant qu'à l'achat le prix payé par le CCAS est reconduit au 01.01.2023 à 75 € par abonnement annuel.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 06.04.2023
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le
06.04.2023 Numéro unique de
télétransmission ID 059-215905597-
20230404-230406_D1146SD-DE

La Secrétaire,
Nathalie AUGAIT



Le Président,
Bruno CELLIER